



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E53293

VALABLE JUSQU'AU

12/10/2027

ÉDITÉ LE 08/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1995

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/06/2025

Capital : 271 759

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MONTBRISON 95 B 149

Siret : 401 720 404 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 82 03035

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-130062

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-130062

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : VIEBOIS

135 CHEMIN DE LA COREE
42600 CHAMPDIEU

Téléphone : 04 77 97 04 67

Fax :

Portable : 06 85 80 58 42

Responsabilité légale :

CHABANCE THIERRY GÉRANT

Site Internet : <http://www.viebois.fr>

E-mail : contact@viebois.fr

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 863 217

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	11	22/09/2026
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		10/06/2025
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	3	22/09/2026
Nombre total de qualifications : 3			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E53293

VALABLE JUSQU'AU 12/10/2027

ÉDITÉ LE

08/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1995

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/06/2025
271 759

Raison sociale : VIEBOIS

135 CHEMIN DE LA COREE
42600 CHAMPDIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTBRISON 95 B 149

Siret : 401 720 404 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 82 03035

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-130062

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-130062

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 77 97 04 67

Portable : 06 85 80 58 42

Fax :

Site Internet : <http://www.viebois.fr>

E-mail : contact@viebois.fr

Responsabilité légale :
CHABANCE THIERRY GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.